

## PROTÉGEONS L'ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE !

#PROTECTEiENOW !

**PLANIFICATION INCLUSIVE, FINANCEMENT DURABLE, DROITS RÉALISÉS**

***Un appel à l'action pour assurer une éducation transformatrice, inclusive, équitable et de qualité ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous dans les situations d'urgence.***

La campagne « **Protéger l'éducation dans les situations d'urgence, maintenant !** » de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) vise à proposer un moyen de répondre en urgence au besoin d'une éducation de qualité, transformatrice, inclusive et équitable et de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie dans les situations d'urgence pour tous, en particulier pour les jeunes et les enfants.

Ces contextes de crise sont souvent complexes, intimement imbriqués, et présentent de nombreuses facettes, avec plusieurs types de crises simultanées. Beaucoup de ces situations finissent par se transformer en crises prolongées ou cycliques. Cela a un impact dévastateur sur le droit à l'éducation de millions de personnes, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisés. Avant même la pandémie de COVID-19, 127 millions d'enfants et de jeunes en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire vivant dans des pays touchés par une crise n'étaient pas scolarisés en 2019 (près de 50 % de la population mondiale non scolarisée).<sup>1</sup> Selon l'UNICEF, plus de 24 millions d'enfants devraient abandonner l'école en raison de la COVID-19.<sup>2</sup> Malgré cette situation catastrophique, l'éducation reste l'un des domaines les plus sous-financés de l'aide humanitaire, ne recevant que 2,4 % du financement humanitaire mondial.

Ce constat est particulièrement alarmant si l'on tient compte du fait que la réalisation du droit à l'éducation est liée à l'amélioration de la vie de tous, non seulement en termes de connaissances et de compétences, mais aussi en tant qu'espace sûr qui protège les individus, les communautés et l'ensemble de la société. En outre, plus longtemps les enfants sont privés d'éducation et subissent en permanence diverses formes d'exclusion socioéconomique et politique, moins ils sont susceptibles de retourner à l'école. Par conséquent, l'éducation en situations d'urgence doit être une priorité dans la réponse à tous les types de crises.

Cela doit changer. Le présent appel à l'action propose un ensemble de recommandations politiques pour les gouvernements, dans le but de pouvoir offrir à tous une éducation de qualité, transformatrice, inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie dans les situations d'urgence.

La campagne « **Protégeons l'éducation dans les situations d'urgence maintenant !** » appelle tous les acteurs impliqués dans les réponses humanitaires, en particulier les États, à :

<sup>1</sup> Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence (INEE). (2020). 20 ans de l'INEE : Réalisations et défis de l'éducation dans les situations d'urgence. New York, NY. <https://inee.org/resources/20-years-of-inee>

<sup>2</sup> Remarques de la directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, lors d'une conférence de presse sur les nouvelles directives sur les mesures de santé publique en milieu scolaire dans le contexte de COVID-19, communiqué de presse de l'UNICEF, 15 septembre 2020, <https://www.unicef.org/press-releases/unicef-executive-director-henrietta-fores-remarks-press-conference-new-updated>.

1. **Protéger et garantir la réalisation du droit à l'éducation publique de qualité pour tous dans toutes les situations d'urgence, en fournissant des environnements d'apprentissage propices, sûrs, respectueux, inclusifs et accessibles à tous les apprenants, indépendamment de leur statut juridique, de leur âge, de leur genre, de leur handicap, de leur situation socioéconomique, leur appartenance ethnique ou raciale, ou de toute autre forme de discrimination et d'exclusion.**
2. **Élaborer et mettre en œuvre des plans et des budgets éducatifs nationaux adaptés aux contextes de crise, en intégrant des mesures de préparation aux situations d'urgence dans la planification du secteur éducatif afin de garantir la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous dans toutes les situations.**
3. **Écouter la voix des personnes touchées et des acteurs locaux (y compris la société civile locale, les organisations d'enseignants, les groupes d'enfants et de jeunes, les parents et les communautés), reconnaître leur rôle crucial dans la réponse et assurer leur participation significative dans la conception, la planification et la mise en œuvre des interventions éducatives en situations d'urgence, afin de renforcer durablement la résilience aux crises des systèmes éducatifs nationaux.**
4. **Assurer un financement suffisant, durable et prévisible de l'éducation en situations d'urgence en dédiant au moins 10 % des fonds humanitaires à l'éducation, et en soutenant concrètement le processus de reconstitution des ressources du fonds « L'éducation ne peut attendre » (ECW), afin de l'aider à atteindre son objectif de financement d'au moins 1 milliard de dollars pour la période 2023-2026.**
5. **Promouvoir l'inclusion équitable et durable des réfugiés, des demandeurs d'asile, des rapatriés, des apatrides et des déplacés internes dans les systèmes éducatifs nationaux, en aidant les pays d'accueil à renforcer ces systèmes et à les rendre plus inclusifs et transformateurs.**
6. **Veiller à ce que les filles et les femmes aient les mêmes chances de réaliser leur droit à l'éducation dans les contextes d'urgence et appliquer une perspective de genre dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre des plans d'intervention d'urgence.**
7. **S'assurer que les apprenants handicapés ont des chances égales de réaliser leur droit à l'éducation dans les contextes d'urgence et appliquer une perspective inclusive de l'éducation dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre des plans d'intervention d'urgence ; notamment en collectant des données ventilées qui permettront de mieux comprendre les besoins des apprenants handicapés et aideront à prendre des décisions de mise en œuvre futures qui soient inclusives pour tous.**
8. **Garantir la présence d'enseignants correctement formés dans les contextes d'urgence, en améliorant leur rémunération, les mesures incitatives et les soutenant mieux.**

9. **Approuver et mettre en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et veiller à ce que tous les apprenants et les éducateurs puissent apprendre et enseigner en toute sécurité.**
  
10. **Promouvoir l'éducation transformatrice, veiller à ce que l'éducation favorise la paix et la cohésion sociale, et intégrer le soutien psychosocial et les approches d'apprentissage social et émotionnel dans les interventions éducatives.**

Veuillez consulter la version complète de ce document, comprenant une série de recommandations plus spécifiques pour chaque point [ici](#).